











A retenir

MILDIU	Soyez vigilants en cas de pluie importante
OÏDIUM	Maintenez la surveillance sur les parcelles sensibles.

MÉTÉO

Prévisions du 27 avril au 1^{er} mai 2011

Zone Corrèze		Mer 27	Jeu 28	Ven 29	Sam 30	Dim 1
Températures		7 20	7 20	8 23	9 22	7 26
Tendances						

Zone Hte Vienne		Mer 27	Jeu 28	Ven 29	Sam 30	Dim 1
Températures		9 20	7 18	8 21	10 22	9 23
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

	Pinot noir	Gamay	Cab. F.	Cab. S.	Merlot	Chard.	Sauv.
Verneuil sur Vienne	9 - 12	9 - 12	-	-	-	-	-
Corrèze	-	-	15	12	15 - 17	15 - 17	12 - 15

Rappel des stades :

9 : 2 à 3 feuilles étalées

12 : Grappes visibles, 5 à 6 feuilles étalées

15 : Boutons floraux agglomérés

17 : Boutons floraux séparés

MILDIOU

• Maturité des œufs (suivi labo Midi-Pyrénées)

Les spores sont considérées comme aptes à germer sur 3 des 4 lots suivis en laboratoire.

Les lots les plus précoces sont considérés comme mûrs depuis le 15 avril. Le 3e lot a atteint le stade de maturité des premiers œufs le 19 avril.

• Données de la modélisation (Potentiel Système - IFV)

La pression de la semaine précédente est qualifiée de faible par le modèle qui n'a identifié aucune contamination significative à ce jour. La pression se maintient encore à un niveau faible pour les jours à venir.

D'après le modèle, les épisodes pluvieux de ces derniers jours ont entraîné des contaminations sporadiques de faible ampleur.

La maturité de la masse des œufs (stade à partir duquel les contaminations épidémiques sont susceptibles de se produire) devrait être atteinte entre le 3 et le 5 mai.

Évaluation du risque : La masse des œufs d'hiver n'étant pas mûre à ce jour, le risque demeure faible. Cependant, la situation évolue dès la semaine prochaine avec l'arrivée à maturité de la masse des œufs d'hiver. Les pluies prévues pour la semaine suivante seraient donc susceptibles de déclencher les premières contaminations de masse. Soyez vigilants.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

A ce jour, on ne note aucun symptôme sur feuilles.

Évaluation du risque : Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

- Pour les parcelles peu sensibles : la période de sensibilité de la grappe démarre au stade 10–12 feuilles (stade 17, pré-floraison). Avant ce stade, surveillez vos parcelles pour détecter l'apparition éventuelle de symptômes.
- Pour les situations à haut risque (cépages sensibles, fortes attaques en 2010 et 2009) : la période de risque démarre plus précocement que dans le cas de situations classiques, soit 5–6 feuilles étalées.

BLACK ROT

• Situation au vignoble

Aucun symptôme n'a été signalé cette semaine.

Évaluation du risque : Soyez vigilants sur les parcelles ayant subi des dégâts en 2010. Des baies momifiées sont encore présentes dans de nombreuses parcelles.

La dissémination du champignon est relativement lente. Le Black rot est qualifié de maladie à foyers. L'élimination des grains desséchés existant sur les souches lors de la taille, ainsi que le travail du sol permettant d'enfouir les sarments atteints sont autant de mesures prophylactiques pouvant réduire l'impact de la maladie. La surveillance de la maladie est à associer à celle du mildiou et de l'oïdium.

VERS DE LA GRAPPE

Les pièges eudémis et cochylis ont été mis en place dans le courant de la semaine dernière. Ces pièges doivent être relevés 3 fois par semaine.

Pour toute information complémentaire sur l'identification des papillons piégés vous pouvez vous référer au guide du piégeur qui vous a été remis en début de campagne ou prendre contact avec votre technicienne.

ÉRINOSE

• Éléments de biologie

L'érinose est caractérisée par l'apparition, à la face supérieure des jeunes feuilles, de galles boursoufflées. A la face inférieure de la feuille, se forme également un feutrage dense blanc ou rosé. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.

Les femelles hivernent dans les écailles des bourgeons et colonisent très tôt les jeunes feuilles pour se nourrir et pondre. Les dégâts sont en général limités. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

• Situation au vignoble

On note une présence importante d'érinose sur quelques parcelles seulement.

Évaluation du risque : La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi une forte attaque d'érinose lors des campagnes précédentes.

ACARIENS

• Éléments de biologie

Plusieurs espèces d'acariens nuisibles peuvent être présentes dans le vignoble. Elles sont plus souvent connues sous le nom d'araignées rouges ou araignées jaunes.

Au printemps, les piqûres des larves sur les jeunes pousses provoquent des nécroses et des crispations des feuilles. Ces piqûres peuvent également provoquer un ralentissement de la croissance.

Les typhlodromes sont aussi des acariens, mais utiles. Ce sont des prédateurs naturels des acariens rouges et jaunes. Leur présence, en nombre suffisant, assure généralement une régulation efficace des populations d'acariens nuisibles (une femelle de typhlodrome peut consommer jusqu'à 15 larves d'acariens par jour !). Plusieurs mesures sont de nature à favoriser le développement des populations d'auxiliaires. L'enherbement des interlignes, si la coupe est alternée d'un rang sur deux, offre notamment un refuge et une réserve de nourriture pour de nombreuses espèces.

• Situation au vignoble

On note toujours une présence régulière d'acariens rouges.

Les niveaux de population restent faibles : de 4 % de feuilles occupées sur Sauvignon à St Julien Maumont jusqu'à 12 % sur Cabernet franc à Branceilles.

Évaluation du risque : Les parcelles fortement attaquées lors des campagnes précédentes doivent être surveillées en priorité. L'observation des populations d'acariens est délicate mais indispensable pour établir le niveau de risque de chaque parcelle.

Comment réaliser vos observations ? :

Prélevez 25 feuilles, et observez à l'aide d'une loupe de poche (grossissement 10 ou 12 fois) la face inférieure. Notez simplement la présence ou l'absence d'acariens utiles ou nuisibles sur chaque feuille. Votre diagnostic s'exprime en % de feuilles occupées par au moins 1 acarien.

Quelques clés de reconnaissance : Ne pas confondre les acariens ravageurs et les auxiliaires. Les typhlodromes mesurent environ 0,5 mm de long. Ils ont un corps brillant, jaune à translucide, en forme de « poire ». Ils se déplacent rapidement et sont souvent localisés contre les nervures.

Seuil de nuisibilité (printemps) : 70 % de feuilles occupées par au moins un acarien nuisible

THRIPS

• **Situation au vignoble**

On note une présence régulière de thrips sur de plusieurs parcelles.

Évaluation du risque : A ce jour l'incidence des thrips reste limitée car la pousse est active, mais maintenez la vigilance, notamment sur les parcelles ayant subi des dégâts l'année dernière.

En saison, les populations de thrips peuvent être efficacement contrôlées par les typhlodromes, notamment.

Seuil de nuisibilité : 10 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile (larve ou adulte)

Les Notes Nationales Mildiou et Oïdium 2011 sont consultables et téléchargeables par le lien ci-dessous :

http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note_nationale_Vigne_mildiou_oidium_2011_Vdef_cle01fdcf.pdf

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 3 mai.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.